RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01731
Numéro SIREN : 397 456 575
Nom ou dénomination : PRODISCO

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2022 sous le numéro de dépôt 10505

"PRODISCO"
Société par actions simplifiée au capital de 152.500 €uros
Siège social : 51/53 rue des Antilles – 94150 RUNGIS
R.C.S. CRETEIL 397 456 575

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 07 JUIN 2022
SOUS LE N° 10505

COMPTES ANNUELS

CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2021

Comptes certifiés conformes
La Présidente

SAS PRODISCO
94150 RUNGIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	205 562	205 552	11	191	-181	-94.48
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	47 192	36 229	10 963	14 725	-3 762	-25.55
	Autres immobilisations corporelles	400 282	346 459	53 823	59 935	-6 112	-10.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	14 000		14 000		14 000	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	43 431		43 431	43 431		
	Total II	710 467	588 240	122 228	118 283	3 945	3.34
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	65 519		65 519	73 061	-7 541	-10.32
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	813 274		813 274	1 097 556	-284 282	-25.90
	Autres créances	347 733		347 733	275 868	71 865	26.05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	114 559		114 559	114 559		
	Disponibilités	525 198		525 198	831 486	-306 288	-36.84
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	27 647		27 647	30 014	-2 367	-7.89
	Total III	1 893 930		1 893 930	2 422 544	-528 613	-21.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 604 398	588 240	2 016 158	2 540 827	-524 669	-20.65

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

SAS PRODISCO
94150 RUNGIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 152 500)	152 500	152 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	15 250	15 250		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	744 494	680 096	64 398	9.47
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 440	264 398	-223 958	-84.70
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	952 684	1 112 244	-159 560	-14.35
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	631	748	-117	-15.69
	Emprunts et dettes financières diverses	3 180	3 180		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	931 087	1 269 960	-338 873	-26.68
	Dettes fiscales et sociales	53 524	80 962	-27 437	-33.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	75 051	73 733	1 319	1.79
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 063 474	1 428 583	-365 109	-25.56
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 016 158	2 540 827	-524 669	-20.65
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 063 474	1 428 583		

SAS PRODISCO
94150 RUNGIS

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2021 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2020 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	6 507 866	100.00	7 668 810	100.00	-1 160 944	-15.14
+ Ventes de marchandises	6 499 763	100.00	7 661 666	100.00	-1 161 903	-15.17
- Coût d'achat des marchandises vendues	4 608 914	70.91	5 356 053	69.91	-747 140	-13.95
Marge commerciale	1 890 849	29.09	2 305 613	30.09	-414 764	-17.99
+ Production vendue	8 103	100.00	7 144	100.00	959	13.42
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	8 103	100.00	7 144	100.00	959	13.42
- Matières premières, approvisionnements consommés	34 945	431.26	37 710	527.85	-2 765	-7.33
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	-26 842	-331.26	-30 566	-427.85	3 724	12.18
Marge brute globale	1 864 007	28.64	2 275 047	29.67	-411 040	-18.07
- Autres achats + charges externes	1 482 152	22.77	1 806 951	23.56	-324 800	-17.98
Valeur ajoutée	381 855	5.87	468 095	6.10	-86 240	-18.42
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	21 116	0.32	24 215	0.32	-3 099	-12.80
- Salaires du personnel	214 620	3.30	159 321	2.08	55 299	34.71
- Charges sociales du personnel	62 362	0.96	47 245	0.62	15 117	32.00
Excédent brut d'exploitation	83 757	1.29	237 314	3.09	-153 557	-64.71
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante	3 759	0.06			3 759	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	8 276	0.13	132 719	1.73	-124 443	-93.76
- Dotations aux amortissements	19 865	0.31	12 172	0.16	7 694	63.21
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	68 408	1.05	357 861	4.67	-289 453	-80.88
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 479	0.02	1 429	0.02	49	3.46
- Charges financières						
Résultat courant	69 887	1.07	359 291	4.69	-289 404	-80.55
+ Produits exceptionnels	114		11 989	0.16	-11 875	-99.05
- Charges exceptionnelles	20 681	0.32	3 985	0.05	16 697	419.04
Résultat exceptionnel	-20 567	-0.32	8 005	0.10	-28 572	-356.93
- Impôt sur les bénéfices	8 880	0.14	102 897	1.34	-94 017	-91.37
- Participation des salariés						
Résultat NET	40 440	0.62	264 398	3.45	-223 958	-84.70

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	6 496 683	3 080	6 499 763	7 661 666	-1 161 903	-15.17
Production vendue de biens						
Production vendue de services	8 103		8 103	7 144	959	13.42
Chiffre d'affaires NET	6 504 786	3 080	6 507 866	7 668 810	-1 160 944	-15.14
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 276	132 719	-124 443	-93.76
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			6 516 142	7 801 530	-1 285 388	-16.48
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4 601 373	5 372 643	-771 271	-14.36
Variation de stock (marchandises)			7 541	-16 590	24 131	145.46
Achats de matières premières et autres approvisionnements			34 945	37 710	-2 765	-7.33
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 482 152	1 806 951	-324 800	-17.98
Impôts, taxes et versements assimilés			21 116	24 215	-3 099	-12.80
Salaires et traitements			214 620	159 321	55 299	34.71
Charges sociales			62 362	47 245	15 117	32.00
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 865	12 172	7 694	63.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 759		3 759	
Total des Charges d'exploitation (II)			6 447 733	7 443 668	-995 935	-13.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			68 408	357 861	-289 453	-80.88
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 65
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs 1 276 174

SAS PRODISCO
94150 RUNGIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 479	1 429	49	3.46
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 479	1 429	49	3.46
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	1 479	1 429	49	3.46
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	69 887	359 291	-289 404	-80.55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	114	11 989	-11 875	-99.05
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	114	11 989	-11 875	-99.05
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 506	2 662	-1 156	-43.44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19 176	1 322	17 853	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	20 681	3 985	16 697	419.04
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-20 567	8 005	-28 572	-356.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	8 880	102 897	-94 017	-91.37
Total des produits (I+III+V+VII)	6 517 735	7 814 948	-1 297 213	-16.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 477 295	7 550 550	-1 073 255	-14.21
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	40 440	264 398	-223 958	-84.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS PRODISCO

51 53 RUE DES ANTILLES
BAT I.2 ENTREPOT 135
94150 RUNGIS

ANNEXE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

CABINET SEROC AUDIT
70 A AVENUE DE NORMANDIE
PLA 222 BAT E5
94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 016 158.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 507 865.92 Euros et dégageant un bénéfice de 40 440.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique méritant une information particulière pour une lecture avisée des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2021.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Aucune dérogation aux principes comptables n'est intervenue.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAS PRODISCO
94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	205 562		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	47 192		
Installations générales agencements aménagements divers	336 401		24 392
Matériel de transport	6 595		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 970		4 594
Avances et acomptes			14 000
TOTAL	439 158		42 986
Prêts, autres immobilisations financières	43 431		
TOTAL	43 431		
TOTAL GENERAL	688 152		42 986

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			205 562	205 562
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			47 192	47 192
Installations générales agencements aménagements divers		17 422	343 371	343 371
Matériel de transport			6 595	6 595
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 248	50 316	50 316
Avances et acomptes			14 000	14 000
TOTAL		20 670	461 474	461 474
Prêts, autres immobilisations financières			43 431	43 431
TOTAL			43 431	43 431
TOTAL GENERAL		20 670	710 467	710 467

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	205 371	181		205 552
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 466	3 762		36 229
Installations générales agencements aménagements divers	285 340	11 402	194	296 548
Matériel de transport	6 595			6 595
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 096	4 521	1 301	43 316
TOTAL	364 498	19 685	1 495	382 688
TOTAL GENERAL	569 869	19 865	1 495	588 240

SAS PRODISCO
94150,RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	181				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 762				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 402				
Matériel de bureau informatique mobilier	650	3 871			
TOTAL	15 814	3 871			
TOTAL GENERAL	15 995	3 871			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 759		3 759		
TOTAL	3 759		3 759		
TOTAL GENERAL	3 759		3 759		
Dont dotations et reprises d'exploitation			3 759		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	43 431	0	43 431
Autres créances clients	813 274	813 274	
Personnel et comptes rattachés	919	919	
Impôts sur les bénéfices	94 017	94 017	
Taxe sur la valeur ajoutée	88 033	88 033	
Divers état et autres collectivités publiques	1 660	1 660	
Groupe et associés	158 351	158 351	
Débiteurs divers	4 753	4 753	
Charges constatées d'avance	27 647	27 647	
TOTAL	1 232 085	1 188 654	43 431

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	631	631		
Fournisseurs et comptes rattachés	931 087	931 087		
Personnel et comptes rattachés	26 521	26 521		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 701	19 701		
Impôts sur les bénéfices	1 820	1 820		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 177	2 177		
Autres impôts taxes et assimilés	3 306	3 306		
Groupe et associés	3 180	3 180		
Autres dettes	75 051	75 051		
TOTAL	1 063 474	1 063 474		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	305.0000	500			500

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	de 5 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau & informat.	Dégressif	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Logiciel	Linéaire	de 1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 413
Disponibilités	1 479
Total	7 892

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	631
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 518
Dettes fiscales et sociales	37 765
Autres dettes	24 687
Total	300 601

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 647
Total	27 647

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	4
Total	6

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement global de l'entreprise au 30/09/2021 s'élève à 13.934,58 euros

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Néant

P R O D I S C O
Société par actions simplifiée au capital de 152.500 €
Siège social : 51/53 rue des Antilles - 94150 RUNGIS
R.C.S. CRÉTEIL 397 456 575 (94 B 01731)

❖

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MARS 2022
(EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter ainsi qu'il suit, le résultat bénéficiaire de l'exercice, s'élevant à 40.440 € :

• le bénéfice de l'exercice, soit	40.440 €
• auquel s'ajoute la somme figurant au compte « autres réserves », soit	744.494 €
↳ formant un bénéfice distribuable de	784.934 €
• à titre de dividende aux associés, la somme de	45.000 €
• le solde, soit la somme de : au compte « autres réserves ».	739.934 €

En conséquence il serait distribué un dividende de 90 € par action, mis en paiement à compter de la date de l'assemblée générale.

Conformément à la loi, nous vous précisons que les sommes mises en distribution pour les personnes physiques sont intégralement éligibles au prélèvement forfaitaire unique (PFU), ou sur option, au barème progressif sur l'impôt sur le revenu après déduction de l'abattement de 40 % sur les dividendes et revenus assimilés.

RESOLUTION VOTEE D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Présidente, décide d'affecter ainsi qu'il suit, le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élevant à 40.440 € :

• le bénéfice de l'exercice, soit	40.440 €
• auquel s'ajoute la somme figurant au compte « autres réserves », soit	744.494 €
↳ formant un bénéfice distribuable de	784.934 €
• à titre de dividende aux associés, la somme de	45.000 €
• le solde, soit la somme de : au compte « autres réserves ».	739.934 €

CC

En conséquence il est distribué un dividende de 90 € par action, mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, nous vous précisons que les sommes mises en distribution pour les personnes physiques sont intégralement éligibles au prélèvement forfaitaire unique (PFU), ou sur option, au barème progressif sur l'impôt sur le revenu après déduction de l'abattement de 40 % sur les dividendes et revenus assimilés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente



B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél : 01.42.72.99.14

PRODISCO
Société par Actions Simplifiée au capital de 152.500 €

Siège social : 51/53 rue des Antilles – 94150 RUNGIS
RCS CRETEIL 397 456 575

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél : 01.42.72.99.14

Paris, le 4 mars 2022

SAS PRODISCO
51/53 rue des Antilles
94150 RUNGIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2021

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 30 mars 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS PRODISCO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS PRODISCO à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « évènements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant les effets de la crise sanitaire.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons notamment porté une attention particulière sur les postes que nous avons estimés significatifs à savoir :

- Le poste « clients » et son dénouement sur l'exercice suivant
- La valorisation des stocks

Nous n'avons pas de remarque particulière à formuler sur ces comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

 S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS
Le 4 mars 2022

Pour BRC
Le Président
Bruno RONGIER
Commissaire aux Comptes

